

# DANS LES QUARTIERS. Des criées de rue pour les bonnes nouvelles

La ville de Dinan veut garder le moral. Elle finance une troupe qui annoncera de bonnes nouvelles à la façon des crieurs de rue.

Maintenir le lien social, lutter contre l'isolement et garder le moral, voici quelques-uns des principes annoncés par le maire, Didier Lechien, au service des personnes les plus fragiles mais aussi des Dinannais en général.

L'atelier du 5bis et le centre communal d'action sociale mettent donc en place une « cellule de soutien » pour remplir ce cahier des charges, en période de confinement, que manifestement, personne n'imaginait s'arrêter de sitôt.

## « De la fantaisie »

Parmi les actions les plus originales, le recours à une troupe de comédiens, de la troupe 'Une aile la nuit', basée à Saint-Samson sur Rance. Elle sera chargée de collecter de bonnes nouvelles qu'elle annoncera à la cantonade trois fois par semaine, dans quatre secteurs de Dinan : le centre historique, la Fontaine des eaux, le quartier de l'Europe, Léhon.

Nul doute que porte voix, tambours et costumes seront de sortie, pour rester dans la tradition des 'criées de rue', nom de cette manifestation.

« Nous n'annoncerons



La troupe 'Une aile la nuit'.

leur venue qu'en matinée, par affichage pour éviter les regroupements de population. L'idée est plutôt de voir les habitants écouter, entre autres, de leur fenêtre ou de leur balcon. Il est possible néanmoins que les comédiens associent des Dinannais à leurs annonces », précise Eli-

sabeth Louazel, directrice de l'Atelier du 5 bis, centre social de Dinan.

« C'est une façon de garder le lien avec les habitants mais aussi de soutenir les acteurs du monde culturel et d'entrer dans la période de Noël », ajoute Didier Lechien.

En parallèle la page Facebook

de la Ville recensera les bonnes nouvelles, histoire de donner le sourire « et de la fantaisie » aux Dinannais qui pourront partager « des souvenirs de vacances, des recettes de cuisine, des conseils de lecture », etc. indique Stéphanie Méal, adjointe en charge des services aux habitants et à l'inclusion.

## Les actions de la cellule de soutien

### Une plateforme d'écoute et de services

La cellule de soutien, basée à l'atelier du 5bis propose d'autres mesures.

A commencer par un numéro unique d'appel, une plateforme d'écoute et de service « pour informer sur les sujets du quotidien, créer du lien entre ceux qui ont besoin d'aide et ceux qui veulent aider ».

### Les aides aux habitants

Toujours à l'Atelier du 5 bis, une entraide numérique est mise en place, avec des ordinateurs désinfectés systématiquement, pour faciliter les démarches administratives, se familiariser avec tablettes, téléphones portables, etc. Tout cela dans le but de communiquer mais aussi d'accéder à la musique, les vidéos, etc. puisqu'il s'agit de limiter les déplacements.

Une 'feuille de chou' (un bulletin d'informations, quoi) sera communiquée aux parents des écoliers du primaire.

Une aide alimentaire est prévue pour les familles dont l'enfant n'est plus scolarisé et bénéficie habituellement de l'aide à la restauration scolaire, indique Frédéric Loïc, directeur du CCAS.



Les initiateurs de la cellule de soutien de Dinan : Stéphanie Méal ; Elisabeth Louazel ; Christine Massart, conseillère municipale déléguée en charge de la prévention de la délinquance et de la protection civile ; Didier Lechien ; Chantal Boulou, adjointe aux affaires sociales et à la santé ; Frédéric Loïc et René Degrenne, maire délégué de Léhon.

### L'aide à domicile

La Ville propose d'étendre son portage de repas à domicile (Ehpad Yves-Blanchot) aux personnes vulnérables, positives à la Covid, du lundi au samedi entre 11h et 13h. Un service drive est également possible avec ce même ehpad.

Courses et médicaments peuvent aussi être assurés par les services de la Ville tout comme les dépôts de documents (livres, cd, dvd, etc) de la bibliothèque municipale.

Des bénévoles, parmi lesquels des élus, téléphoneront, régulièrement, comme lors du premier confinement, aux personnes qui le souhaitent (ou sur demande de la famille éloignée) pour s'assurer qu'elles ne manquent de rien. Des visites à domicile, sur signalement de proches ou d'auxiliaires médicaux sont organisés sur le même principe.

### L'aide d'urgence

17 places d'hébergement sont prévues pour les sans abri contre

une dizaine habituellement. L'accueil est ouvert toute la journée

### Contacts

Atelier du 5 bis, rue Gambetta ; plateforme d'écoute 02 96 39 38 21, du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

Pour une remise de masques aux personnes précaires sur justificatifs : CCAS, 32 rue René Fayon, 02 96 87 17 00 ou permanence sociale de la mairie de Léhon 02 96 87 40 40.

## 3 QUESTIONS À MARIE WIART

Marie Wiart est professeur de musique et organisatrice de concert. Après l'indéniable succès du programme musical du 27 octobre, l'Atelier à musiques de Dinan s'adapte, bon gré, mal gré, à ce 2<sup>e</sup> confinement.



À gauche, Marie Wiart, avec Marie Bitaud mezzo-soprano et Philippe Gobin à la flûte à bec, le 27 octobre, dans l'église Sainte-Catherine (Photo J-M Wledenkeller).

### 1. Vous semblez avoir réussi votre pari de lier musique et poésie ?

Effectivement, lancée depuis plusieurs années dans la mise en cohérence de programmes qui permettent de lier les deux cultures, la diffusion du programme musical intitulé Promenade à Vaux-Le Vicomte dans la chapelle Sainte-Catherine à Dinan, a été un grand succès. Ce jour-là, le 27 octobre, il y avait plus d'auditeurs que la jauge autorisée, d'où des spectateurs à l'extérieur de l'édifice. Une approche culturelle qu'a beaucoup appréciée le public, par la qualité des musiques proposées et la belle interprétation des musiciens, heureux de se produire en cette période difficile. Leur joie et leur complicité étaient communicatives. Après un concert annulé au printemps, nous avons besoin du public pour nous soutenir. Ce concert à trois artistes était un peu comme une avant-première du programme que je prépare pour le printemps prochain.

### 2. Que nous concotez-vous donc, pour 2021 ?

Avant tout, si la situation sanitaire s'améliore, je donnerai un concert à l'Atelier à musiques, rue du Jerzual à Dinan, les 2 et 3 janvier, sur le thème suivant : Musiques pour instruments à vent au siècle des Lumières. Un concert joué par Anabelle Guibeaud, hautbois baroque, Adeline Cartier à la flûte à bec et moi-même au clavecin. Mais le grand rendez-vous sera du 30 avril au 2 mai 2021, pour un 3<sup>e</sup> Festival de musique ancienne et de poésie qui se déroulera à l'abbaye de Léhon. Je croise les doigts avec cette pandémie, car le report des dates n'est pas toujours possible avec les salles de spectacle et l'emploi du temps des musiciens. Je compte sur les spectateurs pour nous soutenir en s'inscrivant sur la Newsletter du site : [www.atelieramusiques.com](http://www.atelieramusiques.com)

### 3. Comment vivez-vous professionnellement, ce 2<sup>e</sup> confinement ?

Le confinement n'est pas simple pour les petites entreprises culturelles comme la mienne. Il est difficile de se projeter avec tout ce qu'imposent la préparation et la création artistique. Il faut songer à la communication, à l'anticipation logistique, les répétitions. Nous avons été stoppés dans l'élan en mars, puis repris et tout recommence. C'est épuisant, car au-delà de la préparation incontournable, la création artistique impose un souffle qui ne se commande pas forcément. Fort de ça, je donne tous mes cours de musique à distance, par visio. En tant qu'activité extrascolaire, je n'ai pas le droit d'enseigner en présentiel.

recueilli par Thierry Giordana (CLP)

■ En savoir plus : [atelieramusiques@tjadcie.com](mailto:atelieramusiques@tjadcie.com) et au 06 95 49 13 09.

## CCAS. Des colis de Noël

Dans la perspective des fêtes de fin d'année, le CCAS a décidé d'apporter au domicile des personnes âgées les plus modestes un colis de Noël. L'occasion de profiter d'un repas de fête complet (avec entrée, plat, dessert) et de quelques gourmandises pour marquer l'événement en cette période si particulière. Il est nécessaire de répondre aux conditions suivantes :

- Être domicilié sur DINAN-LEHON
- Être né avant le 01 janvier 1945
- Avoir un revenu fiscal de référence inférieur à 12.000 € annuels pour une personne seule et 18.624 € annuels pour un couple (indiqué sur l'avis d'imposition qu'il faudra présenter).

Les inscriptions devront avoir lieu avant le 04 décembre au CCAS, 32 rue René Fayon (02.96.87.17.00) ou à la mairie de Léhon, Place d'Abstatt (02.96.87.40.40).

Il sera également possible de contacter le CCAS via sa boîte mail ([ccas@dinan.fr](mailto:ccas@dinan.fr)) ou sur son site internet rubrique contact [www.ccas-dinan.fr](http://www.ccas-dinan.fr)